Monsieur Rouyer Chirurgien à Vichery près Neuf-chateau en Lorraine a envoyé à L'academie Royale de Chirurgie quatre observations dont elle m'a Chargé de lui en faire le rapport.

l'auteur, dans son Prelude, reconnoit que l'observation est la base de toute Sience pratique. il la regarde comme la ~~[illegible]~~ boussole qui guide, et comme le flambeau qui éclaire pour arriver au port de l'experience entouré d'ecueils experimentum periculosum (hipp. aph. 1er).

Il ne se flate pas que celles qu'il communique soi de ce genre; mais ne pouvant choisir son ~~[illegible]~~ sujet il ne se regarde que comme le redacteur des faits qu'il communique

Par sa 1ere observation il pretend faire voir que la gangreenne rend la vie à un sujet en le maltraitant; voici comme il le prouve.

Il y a environ 15 ou 16 ans qu'il fut appellé pour voir le fils du Nommé Dillet fermier de la thuillerie d'haboncourt âgé de 13 ans, qu'il trouva comme un squelette et sans connoissance, attaqué depuis plusieurs jours d'une fievre maligne et comme abandonné de ses parents, qui, à l'aspect d'une tache brune à la joüe qui devint bientot noire, et qui augmentant, les déterminerent à envoyer

ARC 44 n° 54

2: chercher Mr Rouyer qui ne peut y aller que le surlendemain. Il trouva toute la joue couverte d'une Escarre mol et foetide, la peau, la graisse et tous les muscles en dissolution, de façon qu'en appuiant le doigt sur l'Escarre, il s'enfonça dans la bouche, et l'emporta: il s'étendoit depuis l'os de la pomette jusqu'au col et depuis le milieu des levres jusqu'auprès de l'oreille: Cette escarre enlevée, le voile du palais, l'amygdale et les gencives du même côté etoient egalement gangrenées, et avec une erine, Mr Rouyer arracha, ce sont ses termes, des portions d'escarre jusqu'au gosier. Il Lava toute la partie malade avec de l'eau de vie et y appliqua des compresses qui en étoient imbibées. Ce Malade avoit outre cela un flux sereux noir et d'une odeur cadavereuse, je pense que l'auteur veut parler des dejections. Il retourne chez lui pour chercher des remedes, il se munit de Cordiaux dont il donna au malade, Et Les escarres, qu'il n'avoit pu emporter, il les toucha avec un pinceau de linge effilé imbu de dissolution mercurielle, il emporta même sur les escarres du gosier, il lava la bouche et toute la playe avec l'eau de vie campfrée ammoniacée et pansa avec de la Theriaque dissoute et étendue sur des plumaceaux recouverts d'amplâtre du même Electuaire et soutint le tout de l'appareil convenable

après

après neuf jours de soins, la connoissance revint au
Malade, le flux se modera et devint moins foetide.
les gencives étant tombées, les os des mâchoires tant
superieures qu'inférieurs parurent sphacelés, il en
suintoit une liqueur noirâtre et d'une odeur
insuportable, et le Malade commença à s'en
plaindre. Mr. Rouyer tira quelques dents qui etoient
chancelantes et qui lui donnerent la facilité de
pénétrer dans le sinus maxillaire qu'il trouva carié,
c'est dans cet état qu'il fit transporter le Malade
chez lui pour pouvoir lui donner ses soins, que
l'eloignement ne lui permettoit pas de donner
commodement.
Il varia les moyens dont il se servit pour les
pansemens suivant les circonstances, il n'en fait
pas le detail.
le resultat est que la maladie s'est terminée par
l'exfoliation de la mâchoire inférieure, depuis la
simphise jusqu'au delà de l'apophise coronoide,
ainsi que la partie alveolaire de la mâchoire
supérieure, le sinus maxillaire entièrement détruit,
et le Malade en est gueri, même en peu de tems
dit le Chirurgien, ayant perdu l'amoitié de son
visage; et malgre cela, il parle et mange avec
facilité. Il ne lui reste qu'un écoulement de salive qui
humecte les linges qui couvrent sa difformité. il
est gros et gras et jouit de la vie sans grande incommodité

une pareille

ARC 44 n° 54

Une pareille Maladie devoit embarrasser le Chirurgien sur le choix des médicamens. son detail ~~quoique~~ quoique fort étendu, n'est pas assés circonstancié pour approuver ni désaprouver la methode des pansemens. j'atribue autant la guerison du Malade à la nature qu'a l'art. bien loing de penser comme l'auteur de l'observation qui dit que la gangrenne en maltraitant un sujet lui a rendu la vie. je déplore au contraire ~~la~~ le sort d'un sujet aussi maltraité, et une pareille gangrenne qui auroit affecté quelques uns des organes intérieurs auroit plutot fait perir le malade que de le rappeller à la vie.
l'observation n'en est pas moins interressante, elle fait voir un désordre à un organe dont il est étonnant d'en voir exécuter les fonctions. Elle merite d'être conservée ; Elle fait connoître les ressources de la nature, on ne peut que Louer l'auteur de l'avoir communiquée. on pourroit même lui témoigner la satisfaction qu'auroit l'academie, si quelques circonstances déterminoient le sujet à venir à Paris et qu'il put se presenter un jour de Notre Séance
Dans la 2.de Observation, M Rougier fait mention du tems qu'il demeuroit à Marvillier, d'une femme qui, le jour ou le lendemain de ses couches fut attaquée d'une retention d'urine, ayant dit-il l'Epigastre fort élevé (il a surement voulu dire l'hipogastre) ~~fort élevé~~ Il jugea la nécessité de

de la sondes, elle y repugna, ce qui lui fit ordonné
une potion diuretique adoucissante, avec l'infusion
de parietaire, dont il ne dit pas la quantité, il y ajouta
un demi gros de Nitre, du sirop de guimauve et de
l'huile d'amandes douces (sans dire non plus la quantité)
Il fit appliquer sur l'endroit élevé du ventre (car il
ne parle ~~toujours~~ que de la region epigastrique) un
cataplasme de poiraux cuits dans le lait, dont il
n'obtint aucun effet. Le Lendemain il sonda la femme
et lui tira plus d'un pot d'urine; on peut facilemt.
juger de la grandeur quoiqu'il n'en fasse pas mention;
la femme fut soulagée et urinat ensuite librement,
Il n'i a rien d'interessant dans cette observation.
Ce qui fixe d'avantage l'attention de ce Chirurgien, c'est qu'il apperceut
dans l'urine qu'il tira, la potion qu'il avoit ordonné
la veille, surtout l'huile, qui nageoit ~~[illegible]~~ dessus
à la meme quantité qu'il l'avoit prescrite
il veut prouver par là que la potion avoit totalement
enfilé la route de l'urine, et que les diuretiques, comme
bien d'autres remedes, ont une détermination presque
sure vers les parties pour lesquels ils sont employés
et qui leurs ont merité la denomination que les
anciens leurs ont donnés
Comme on ne manque point de ces exemples d'urines,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

empreintes des choses qui ont été bues ou mangées
je ne pense pas que l'academie puisse tirer aucune
utilité de cette observation qui ne presente rien
qui ne soit connu.

La 3e. observation a pour objet particulierement
un remede que Mr Rouyer regarde comme digne
d'attention, d'après ses effets. ce sont des pillules
contre la retention d'urine composée de ce qui suit
℞ poudre d'altheau ℥iij. beaume de copahu ℥ß
sel de glaubert en poudre ~~℥~~ ℥iij. therentine
℥j. du tout en faire une masse et en former
des pillules de la grosseur d'une noisette. la dose
est d'en prendre trois pendant trois jours
Mr Rouyer a fait faire usage de ce remede,
dans le tems de sa residence à Morvillier, à
un Gentilhomme fort agé, affligé de rumatismes
et qui de tems en tems étoit attaqué de retention
d'urine qui obligeoient de le sonder pendant
quelques jours. Les urines étoient bourbeuses et
Mr Rousseau les croyoit purulentes. (j'ai une
infinité d'exemples qui prouvent que toutes ces
urines qui sont comme purulentes ne le sont pas)
Dans une attaque qui dura longtems Mr Rouyer
obligé de sonder le malade plusieurs fois le jour

qui ne pouvoit garder la sonde; se trouvant gêné à s'assujettir à une si grande assiduité, prescrivit une tisanne diuretique adoucissante au malade qui abusoit du vin et des liqueurs, et lui conseilla les pillules dont il vient d'être fait mention. il n'en eut pas plutot pris, qu'il n'eut plus besoin de la sonde jusqu'à sa mort qui n'arriva que longtems après.

Ce qui compose cette formule est trop connu: je ne crois pas qu'on puisse la regarder comme un specifique; mais plutot comme un remede qui a été donné dans un tems favorable et dont M. Rouyer s'est antousiasmé, comme plusieurs font de quantité de remedes nouveaux à qui ils donnent de la célébrité sans donner le tems à des tentatives reiterées. c'est pour quoi je ne crois pas que cette observation merite l'attention de l'Academie.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Le Sujet de la 4.e observation est un accouchement contre nature d'une femme pour qui M.r Rouyer fut appellé. il trouva tout bien disposé. l'enfant presentoit un pied, il amena l'autre avec facilité, ils avoient les talons en haut, ce qui fit croire à M.r Rouyer que l'Enfant avoit la face en dessous et qu'il ne seroit pas obligé de faire faire le demi tour lateral. il tira l'Enfant qu'il tenoit par les pieds et trouva plus de resistance qu'il ne s'i attendoit, il s'apperceut que la pointe des pieds se tournoit en haut. il l'amena

jusqu'aux —

jusqu'aux fesses qu'il fut obligé de tourner pour les mettrer en dessus. L'ayant amené jusqu'aux reins, il fut surpris de trouver le corps de côté, ayant le ventre du côté gauche de sa mere et le dos du côté droit : il le tira ainsi jusqu'aux Epaules, il dégagea les bras et s'assura de la situation de la tête qu'il trouva la face en dessus, le menton accroché au Pubis ; il essaya à faire un quart de tour à cette tête sans réussite, quoiqu'ayant suivi les preceptes de Mr Levrette et tous les moyens proposés en pareil cas ; ce qui lui fit imaginer un nouveau moyen, qui fut de glisser sa main droite à plat le long de la partie anterieure du col de l'Enfant jusqu'à son menton qu'il engagea entre le pouce et les autres doigts, sur la partie laterale gauche de la face : Ensuite il fit faire à sa main un mouvement de gauche à droite, qui plaça ~~l'Enfant~~ la face lateralement du côté gauche de la mere, et sans retirer sa main, il engagea un de ses doigts dans la bouche de l'Enfant qui sortit aussitot sans luxation des vertebres mais sans vie.

C'est ce dernier procedé, que Mr Rouyer regarde comme nouveau, et qu'il veut rendre interessant dans son observation, en ne pouvant concevoir pourquoi la pointe des pieds qui étoient en dessous se remit en dessus, a mesure que les jambes et les cuisses sortoient ; et encore plus étonné pourquoi ayant tourné le Siege en dessus le corps, ne se tourna que sur le côté, et la face en dessous, si ce n'est à la resistance

ARC 44 n°54

de la matrice qui se seroit contractée au moment du mouvement qu'il donna à l'Enfant pour-lui mettre la face en dessous. c'est toujours ce que pense Mr Rouyer dont je parle.

D'après ce long détail je presume que Mr Rouyer n'a pas dirigé ses mouvemens en — accoucheur bien experimenté, et que quantité — d'accoucheurs très instruits, en observant des procedés bien combinés, en pareil cas, n'auroient pas eprouvés toutes les difficultés qu'il a rencontrées.

En consequence, je pense que cette observation ne donne rien ~~[illegible]~~ de neuf et que l'academie n'en peut faire aucun usage.

à Paris ce 5. 9bre 1778 Robin

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE